Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261005-CC_2026_293-DE

Délibération n° 2026.293

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 5 octobre 2026 à 20 h 00

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi 5 Octobre Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Wilfrid GODEUX – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Daniel BALLUAIS – Rémi BALLUAIS – Anne BANNIER – François BOUVATTIER – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – Hubert COUASNON – Pascal DALLÉ – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Marylène FEVRIER – Magali FONTAINE – Zoé GALICHÉ – Christian GALLE – Amélie GARNIER – Henri-Claude GAUTIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claire GUINAUDEAU – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Véronique LACONCHE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Véronique PIGEON – Olivier POSTE – Philippe RAIPIN-PARVEDY – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Joachim RONDIN – Florian SALMON – Aldwin SOLLIER – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	50
Pouvoirs :	1
Votants :	51

Date de la convocation : 29 septembre 2026

Date d'Affichage : 6 octobre 2026

Vote :	
Pour :	51
Contre :	0
Abstention :	0

Denis MANCEAU a donné pouvoir à Aline LE BOUEDEC

Franck ESNAULT est représenté par Véronique LACONCHE, sa suppléante
Jean-Louis QUILLIOT est représenté par Philippe RAIPIN-PARVEDY, son suppléant
Isabelle RICHARD est représentée par Marylène FEVRIER, sa suppléante

Étaient excusés :
Stéphane BARBE – Roger BUFFET – Benoît Du PORTAL – Franck ESNAULT – Mattéo GENAR – Anthony HUE – Laurent LEGENDRE – Denis MANCEAU – Jean-Louis QUILLIOT – Isabelle RICHARD – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : Stéphane IDLAS est désigné secrétaire de séance

2026.293 - Aide à l'installation en agriculture - Attribution de subventions

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261005-CC_2026_293-DE

Fougères Agglomération **2026.293**

2026.293 - Aide à l'installation en agriculture - Attribution de subventions

Vu la délibération n°2023.089 du Conseil d'Agglomération en date du 5 juin 2023 approuvant les termes de la convention avec le Conseil Régional de Bretagne portant sur la poursuite du dispositif d'AIDE A L'INSTALLATION EN AGRICULTURE ;

Pour rappel, le montant de l'aide est de 2.500 € pour tout exploitant bénéficiant de la DJA ou du SIA. En contrepartie, l'exploitant s'engage à réaliser un diagnostic bocage ou – dans le cadre d'une installation de plusieurs exploitants sous forme sociétaire (GAEC, EARL, SCEA…) – une formation environnementale ou économique.

Il est proposé d'attribuer une aide financière au titre de l'Aide à l'installation en agriculture aux exploitants suivants :

Nom de l'exploitant	Adresse de l'exploitation	Activités	Montant de subvention
GAEC DU POIRIER MALLE Célestin	20, le Petit Poirier 35420 LA BAZOUGE-DU-DESERT	Bovins laits et élevage de jeunes bovins	**2 500 €**
GAEC DES BLEUETS HERMENIER Kathy	2, la Méhalinais 35133 LANDEAN	Elevage porcin	**2 500 €**

Vu l'avis de la Commission « Attractivité économique, emploi et formations supérieures » du 14/09/2026 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** l'attribution d'une subvention de 2 500 € aux exploitants cités ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** la Présidente ou le Vice-président à signer tous documents afférents.

Fait et délibéré en séance le 05/10/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET